

Requérant (propriétaire)

Société :
 Nom :
 Adresse :
 NPA/Lieu :
 Tél. :
 E-mail :

Réalisateur de l'étude/travaux

Société :
 Nom :
 Adresse :
 NPA/Lieu :
 Tél. :
 E-mail :

Versement de l'aide financière à

Titulaire du compte :
 Nom de la banque ou CCP :
 N° compte/IBAN :

Données du bâtiment

Rue et n° : N° ECA :
 N° parcelle : Taille de la parcelle :
 Affectation de la zone :

- Création de **biotopes**, prairies fleuries, sèches ou humides, vergers haute-tige, haies et bosquets indigènes dont la surface favorable est suffisamment représentative de la parcelle ou du site
- Mise en réseau de **surfaces de compensation écologique** dont la surface favorable est suffisamment représentative de la parcelle ou du site
- Création de **plans d'eau écologiques**
- Plan d'aménagement et/ou de gestion écologique des espaces verts
- Aménagement de **murs en pierres sèches naturelles**
- Plantation **d'arbres majeurs***. Si le nombre d'arbres plantés est supérieur aux exigences du règlement RPGA*, art. 112

Documents à joindre obligatoirement

- ✓ Copie de la facture des travaux et preuve du paiement.

Conditions d'octroi

- ✓ Le montant maximal des subventions communales cumulées ne peut excéder Fr. 30'000.- pour un même objet
- ✓ Factures des divers intervenants

Calcul et conditions d'octroi de la subvention communale

Jusqu'à 20% en fonction du projet - Montant maximal : Fr. 10'000.-

Procédure

- ✓ La demande doit être effectuée au moyen du présent formulaire, **au plus tard 6 mois après la date d'achèvement des travaux**
- ✓ Les dossiers **incomplets, non signés ou non datés** seront renvoyés à l'expéditeur
- ✓ La demande est adressée au Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, ch. des Esserts 5, CP 133, 1024 Ecublens ou par mail à batiments@ecublens.ch. Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre le Service au 021 695 60 10.

Signature

Le/la soussigné-e confirme l'exactitude des indications transmises ci-dessus, a pris connaissance du règlement communal et de la directive du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable » et s'engage à fournir tous les documents supplémentaires nécessaires au traitement du dossier.

Lieu et date : Signature :

Emplacement réservé à l'administration communale

Date réception :	N° de dossier :
Date accusé réception :	Montant octroyé :
N° rapport Municipalité :	Date :
Contrôlé par :	Date :
Chef de Service :	Date :
Commentaires :		
		
		
		
		
		
		
		

Centre technique communal
Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité
Chemin des Esserts 5
Case postale 133
1024 Ecublens

Etat au 6.9.2021